

RACHID R.

**Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation
Centre pénitentiaire Toulouse-Seysse (Seysse)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

La mission des SPIP est d'accompagner les personnes détenues dans le cadre d'un parcours d'exécution des peines. A cette fin, les personnels d'insertion et de probation agissent en tant que :

- Aide à la décision judiciaire, en proposant des aménagements de peine au juge d'application des peines en fonction du parcours de vie du condamné, de l'acte de délinquance qu'il a commis, et de sa situation économique et financière ;
- Aide à la préparation à la sortie de prison par le développement et la coordination d'un réseau de partenaires institutionnels et associatifs. Il s'agit alors de faciliter l'accès des personnes incarcérées aux dispositifs d'insertion de droit commun (logement, soin, formation, travail, ...) ;
- Aide au maintien des liens familiaux ;
- Aide à l'accès à la culture : les SPIP programment des activités adaptées au milieu carcéral, telles que la diffusion d'œuvres ou l'organisation d'ateliers de pratiques artistiques.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai passé deux concours du ministère de la Justice alors que j'étais en train de terminer ma licence de droit : éducateur PJJ et conseiller d'insertion et de probation (CIP).

J'ai obtenu les deux concours en mai et juillet 2005, ainsi que ma licence par la suite la même année. Puis au mois d'octobre 2005, je suis entré à l'ENAP pour deux années de formation en alternance entre l'école et les institutions (SPIP, établissement pénitentiaire, TGI, organisme social).

Puis à ma titularisation, 1er poste à Meaux en Seine-et-Marne le 20 août 2007 (SPIP antenne mixte milieu ouvert milieu fermé), mutation en 2010, affectation au Centre Pénitentiaire de Seysse, poste que j'occupe à ce jour.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

L'apport a été bénéfique selon deux grands axes :

- Un bon niveau d'analyse, de rédaction et synthèse, tel qu'il est enseigné dans les facs de droit, m'a permis d'accéder aux concours de la fonction publique, bien que mon parcours ait été « sinueux » durant ma préparation de licence (j'ai redoublé toutes mes années par manque de travail, d'effort pour être honnête, et de méthodologie) ;
- La formation de CIP contenant pas mal de disciplines juridiques, la licence de droit m'a été très utile en ce sens.

Qui plus est, le travail d'analyse, de rédaction et synthèse évoqué antérieurement, acquis durant ma licence m'est toujours bénéfique puisque dans le cadre de mon travail je suis amené à étudier des dossiers (expertise psy, jugement, arrêt, réquisitoire définitif, ...), à instruire des dossiers d'aménagement de peine et à rédiger des synthèses sur le parcours et la vie du demandeur en détention par exemple.